



Mission politique agricole

Réunion du 04 avril 2025

Date de convocation : 27 mars 2025

Délibération N° 3

ACTIONS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

Attribution des subventions 2025 aux manifestations portées par la Société d'agriculture de Louhans, la Société d'agriculture de Mâcon, l'Union agricole et viticole de Chalon-sur-Saône, la Fédération des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) de Bourgogne Franche-Comté et l'association Championnat du Monde de Poulet de Bresse à la Crème à Saint Cyr-sur-Menthon.

Président de séance : André ACCARY

Membres présents : ACCARY André, AMIOT Catherine, AURAY Géraldine, BARNAY Marie-Claude, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERGERET Vincent, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CANTIER Nadège, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, CORNELOUP Josiane, COUILLEROT Evelyne, COURTOIS Jean-Patrick, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURAND Bernard, DURIX Arnaud, DUVERNOIS Michel, GAUDRAY Alain, GIEN Chantal, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LEMONON Elisabeth, MARTELIN Cécile, MARTIN Sébastien, MAUNY Marie-France, PERRIN Viviane, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBLOT Elisabeth, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise

Membre(s) absent(s) ou excusé(s) : Pierre BERTHIER, Frédéric BROCHOT, Claudette BRUNET-LECHENAULT, Raymond BURDIN, Jean-François COGNARD, Thierry DESJOURS, Jean-Luc FONTERAY, Marie-Thérèse FRIZOT, Didier LAUBERAT, Dominique LOTTE, Dominique MELIN, Christine ROBIN

Pierre BERTHIER a donné pouvoir à Josiane CORNELOUP, Frédéric BROCHOT à Catherine AMIOT, Claudette BRUNET-LECHENAULT à Jean-Christophe DESCIEUX, Raymond BURDIN à Florence PLISSONNIER, Jean-François COGNARD à Géraldine AURAY, Thierry DESJOURS à Marie-France MAUNY, Jean-Luc FONTERAY à Elisabeth LEMONON, Marie-Thérèse FRIZOT à Lionel DUPARAY, Didier LAUBERAT à Marie-Claude BARNAY, Dominique LOTTE à Chantal GIEN, Dominique MELIN à Alain GAUDRAY, Christine ROBIN à Jean-Patrick COURTOIS.

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 14 décembre 2005 aux termes de laquelle le Conseil général a décidé d'intervenir en faveur des organismes agricoles et para-agricoles lors de la réalisation d'opérations ponctuelles porteuses d'une dynamique agricole,

Vu la délibération du 11 mars 2016 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a adopté la révision du Règlement d'intervention afférent,

Vu la délibération du 22 juillet 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission permanente pour se prononcer sur toute affaire, à l'exception des attributions propres au Conseil départemental visées aux articles L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15 du CGCT,

Vu le rapport de M. le Président,

Considérant que le Département inscrit annuellement des crédits destinés au financement d'actions en faveur de l'agriculture,

Considérant les 5 demandes transmises au titre du dispositif « actions en faveur de l'agriculture » :

ASSOCIATION	MANIFESTATION	CATEGORIE	BUDGET (PREVISIONNEL) DES DEPENSES (en €)	MONTANT SOLLICITE (en €)	MONTANT PROPOSE (en €)
Société d'agriculture de Louhans	Organisation des Glorieuses de Bresse à Louhans en décembre 2025	1	9 600 (dépenses éligibles : 8 436)	3 000	2 000
Société d'agriculture de Mâcon	Organisation du 132è concours des vins St Vincent du Mâconnais Beaujolais qui a eu lieu le 25 janvier 2025	1	45 250 (dépenses éligibles : 40 575)	3 000	2 500
Union Agricole et viticole de Chalon-sur-Saône	Organisation du 130è concours des vins de la Côte chalonaise et du couchois qui a eu lieu le 11 janvier 2025	1	25 500 dépenses éligibles : 17 500)	3 000	2 500
Fédération des CUMA de Bourgogne Franche-Comté	Organisation du volet régional du Congrès annuel du réseau des CUMA qui fêteront, à Beaune en juin 2025, leur 80 ans (visite d'une CUMA en Saône-et-Loire, etc...)	1	3 500	1 400	1 400
Association Championnat du Monde de Poulet de Bresse à la Crème à Saint Cyr-sur-Menthon	Organisation du Championnat du Monde de Poulet de Bresse à la Crème qui aura lieu le 14 avril 2025 à Saint Cyr-sur-Menthon	1	39 493,94 (dépenses éligibles : 35 193,94)	1 900	1 900
TOTAL				12 300	10 300



DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- d'attribuer des subventions aux 5 associations suivantes pour un montant total de 10 300 €, subventions qui seront versées en une seule fois sur présentation des factures acquittées :

* Pour l'organisation des Glorieuses de Bresse à Louhans à la Société d'agriculture de Louhans pour un montant de 2 000 €,

* Pour l'organisation du 132^{ème} concours des vins du Maconnais-Beaujolais à la Société d'agriculture de Mâcon pour un montant de 2 500 €,

* Pour l'organisation du 130^{ème} concours des vins de la Côte chalonaise et du Couchois à L'union agricole et viticole de Chalon-sur-Saône pour un montant de 2 500 €,

* Pour l'organisation du volet régional du Congrès annuel des CUMA à la Fédération des CUMA de Bourgogne Franche-Comté pour un montant de 1 400 €,

* Pour l'organisation de la 3^{ème} édition du Championnat du Monde de Poulet de Bresse à l'association Championnat du monde de poulet de Bresse à la crème pour un montant de 1 900 €.

Les crédits sont inscrits au budget 2025 du Département sur le programme « soutien à l'agriculture pour l'attractivité du territoire », l'opération « 2025 - soutien aux actions de proximité », l'article 65748.

Le Président,
ANDRE ACCARY

Exécutoire de plein droit
Transmission en Préfecture le
Publié ou Notifié le
Affiché le

11 AVR. 2025

14 AVR. 2025